

## L'Observatoire des Surfaces et des Coûts Immobiliers en Etablissement de Santé, Oscimes<sup>®</sup>, fait peau neuve

---

Le 10 09 2020

### Communiqué de presse

**Unis par une convention de coopération, les Hospices Civils de Lyon représentant la Conférence des Directeurs Généraux de CHU et l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux font évoluer leur Observatoire des Surfaces et des Coûts Immobiliers en établissements de santé, Oscimes<sup>®</sup>, pour améliorer la fonctionnalité et l'ergonomie générale de l'outil.**

Créé en 2011, Oscimes<sup>®</sup> est une base de données des opérations immobilières du secteur de la santé, tant sanitaire que médico-social.

Cet outil de référencement apporte une vision détaillée des projets et des coûts de construction des investissements immobiliers. Il permet de mettre en regard un futur projet avec des opérations similaires réalisées. Il constitue ainsi une aide à la décision, de l'étude de faisabilité à l'appel d'offres tant en dimensionnement qu'en estimation des travaux.

Oscimes<sup>®</sup> regroupe à ce jour 116 opérations de constructions publiques et privées (84 dans le secteur sanitaire et 32 dans le secteur médico-social) représentant plus de 2.6 millions de m<sup>2</sup>. Ces opérations sont présentées architecturalement et décomposées en secteurs fonctionnels caractérisant les bâtiments concernés – hébergement, blocs opératoire, radiologie, urgences, pharmacie, ... - et en unités d'œuvre. Les montants des coûts de travaux sont repartis par secteur fonctionnel, par corps d'état et par m<sup>2</sup>. Ils intègrent les évolutions des indices du coût de la construction, rendant ainsi les données actualisées comparables.

Cette base a fait l'objet d'évolutions techniques en 2020.

Elle est accessible à tous, ingénieurs, architectes, entreprises, étudiants... et permet d'accéder à la présentation architecturale des projets enregistrés et de faire des simulations pour de nouveaux projets notamment avec l'outil de dimensionnement et d'estimation des coûts de construction. Le calcul des coûts de construction s'opère à partir des ratios anonymisés résultants des opérations intégrées dans la base de données.

Un accès restreint est réservé aux CHU et aux établissements qui ont fourni les données d'une opération ou s'engageant à fournir les données de leur opération après les marchés de travaux signés. Cet accès permet de visualiser les tableaux de bord et l'ensemble des indicateurs de surface et de coûts. Ces focus concernent notamment : les ratios de surfaces et de coûts par secteur fonctionnel, la distribution de l'intégralité des coûts (de travaux, de prestations intellectuelles ...), la durée des opérations par phase en fonction du statut de l'établissement, du montage juridique, etc. Ces tableaux fournissent des analyses fines en fonction de critères croisés.

Largement utilisée par les CHU, entre autres, la base de données continue à s'enrichir avec de nouvelles opérations.

Prévue pour une durée initiale de 5 ans, puis 10 ans, la convention de partenariat entre les CHU et L'ANAP vient d'être reconduite ce 10 septembre 2020 par la signature d'un avenant jusqu'en 2024.

[Pour consulter Oscimes.](#)

**Contacts presse :** [Lamiel Denisse](#) ANAP - [Bruno Cazabat](#) HCL